



Paris le 30 avril 2021

1^{er} mai 2021 : Le SAF appelle à rejoindre les cortèges syndicaux !

Le Syndicat des Avocats de France exprime sa solidarité avec les organisations syndicales de salariés, de fonctionnaires, de chômeurs et de retraités, et appelle l'ensemble des avocates et des avocats à rejoindre leurs cortèges.

Alors que notre pays traverse une crise sanitaire, économique, sociale et démocratique sans précédent, le gouvernement poursuit le démantèlement des services publics, restreint nos libertés, organise la surveillance de masse, pénalise les militants et divise les citoyens au détriment des principes de la République.

Il est donc plus que jamais nécessaire de se mobiliser pour la défense de notre modèle de protection sociale, de notre service public et de nos libertés.

Le 1^{er} mai, partout en France, soyons nombreuses et nombreux dans les manifestations !